

(B) L.114-SOIGNIES-SOIGNIES CARRIERES

M.A. BUR.22-12

Inspecteur Technique
Principal Adjoint

P.S.S. 96 - 114

Quai à droite

Quai à gauche

Après usage, le conducteur remet cette fiche à la gare. En cas d'impossibilité il l'annexe à sa feuille de travail. Dans ce cas l'atelier de traction doit renvoyer la fiche à la gare de départ: SOIGNIES

MARIEN J.

Date: JUILLET 1973

